

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 7 mai 2018

Etaient présents : Mmes PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas (absent en début de séance), MESSÉ Alain, MOINARD David, , THEBAULT André (Pouvoir de AUDOUIT Claude), VALADE David et Christian HENRIET (Pouvoir de BOUTET Christine), Maire.

Etaient excusés : Mmes BOUTET (Pouvoir à Mr HENRIET Christian), METEAU Delphine, MM AUDOUIT Claude (Pouvoir à Mr THEBAULT André), GABORIAU Sébastien, PAIRAUD Guillaume,

Secrétaire : HENRIET Pierre

Votants : 12 dont 2 pouvoirs

Lecture et approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.

Mr Le Maire demande à l'assemblée d'ajouter en début de séance une délibération concernant le Sydev (reçue après l'envoi des convocations). L'assemblée accepte à l'unanimité.

Effacement de réseaux Souil « Rue de la Souillètrre » et « Petite Rue »

Mr le Maire rappelle que par délibération du 19 décembre 2017, le Conseil Municipal avait accepté d'inscrire la somme de 57 206 € sur le budget communal 2018 concernant l'effacement des réseaux au village de Souil « rue de la Souillètrre » et « Petite Rue » comprenant l'éclairage et le téléphone.

Le SyDEV a finalisé le dossier et la proposition technique et financière des travaux mentionnés ci-dessus. Le montant à la charge de la commune s'élèvera finalement à 32 818 €, compte tenu de la participation du SyDEV. Le Conseil Municipal, considérant l'opportunité de cette opération, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte d'inscrire la somme de 32 818 € au titre de participation sur le budget communal de 2018.

Arrivée de Mr LELAURE Nicolas

Choix des entreprises : Réalisation d'un sentier piétonnier à La Porte de l'Île

Mr Le Maire présente les différentes offres reçues. Le Conseil après en avoir délibéré, retient la proposition de l'entreprise VTM de FONTENAY LE COMTE concernant la réalisation de la passerelle pour un montant de 64 094 € 36 HT soit 76 913 € 23 TTC (vote : à l'unanimité) et l'entreprise RINEAU TP concernant la réalisation de l'aménagement du sentier pour un montant de 73 463 € 00 HT soit 88 155 € 60 (vote : 11 voix pour et 1 abstention).

Sentier La Porte de l'Île : Validation du plan de financement

M. Le Maire présente le plan de financement concernant la réalisation du sentier de La Porte de l'Île. Le montant des travaux s'élève à 137 557 € 36 HT soit : réalisation de la passerelle 64 094 € 36 HT et aménagement paysager 73 463 € 00 HT.

Mr Le Maire rappelle les subventions déjà obtenues : DREAL 25 000 € HT , Contrat Vendée Territoires 41 145 € 02 HT, Pacte Régional Ruralité 10 342 € 86 HT et Enveloppe parlementaire 5 000 € HT.

Mr le Maire propose de compléter le financement du dossier par une demande de subvention de 25 000 € HT auprès des fonds européens (LEADER) au vu du surcoût du projet, soit un reste à charge prévisionnel pour la commune de 31 069 € 34 HT. Le Conseil après délibération accepte à l'unanimité le plan de financement et sollicite la subvention auprès du Fonds Européens LEADER de 25 000 € HT.

Choix des entreprises : Réalisation de la toiture de l'Eglise de St Pierre

Mr Le Maire présente les différentes offres reçues avec « écran sous toiture », et sans.

Le Conseil après en avoir délibéré ne retient pas la formule « écran sous toiture » (vote : 8 voix pour 4 abstentions).

Le Conseil après délibération retient la proposition de l'entreprise Claude AUDOUIT de ST PIERRE LE VIEUX pour un montant de 82 181 € 00 HT soit 98 617 € 20 TTC (vote : 10 voix pour 2 abstentions).

Isolation de la salle des archives communales

Le Conseil retient la proposition de Mr LARGEAUD Johan pour un montant de 2 279 € 00 HT soit 2 506 € 90 TTC. (vote : 11 voix pour et 1 abstention).

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe

- Que le problème de la chaîne du bateau à l'aire de loisirs, qui se bloque parfois, va être résolu.
En cas de souci contacter le numéro de téléphone figurant sur le bateau.
- Le samedi 9 juin, la randonnée organisée par la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autize partira de Vix et arrivera à Souil (emprunt du parcours du Tour de France).
- La commission animation se réunira vendredi 11 mai à 9 h 30 en Mairie, pour la pagination du livret à paraître « St Pierre vu du ciel ».

Passage du Tour de France :

- Prochaine réunion, au niveau de notre commune, prévue le 17 mai (si les services préfectoraux réunissent les représentants des mairies avant).
- Un flash info paraîtra ensuite, précisant les festivités prévues : fête de la musique le 16 juin, Ecole de musique le 4 juillet à l'aire de loisirs, 7 juillet passage du Tour de France, 13 et 14 juillet fête nationale et 15 septembre concert église de Chalais à l'occasion des journées du patrimoine
- Des précisions concernant le concours de décoration des maisons à l'occasion du passage du Tour seront apportées dans le flash info.

Alain MESSÉ attire l'attention sur la dangerosité de certains carrefours en raison d'une mauvaise visibilité. Le Département, concerné, sera prévenu. Il attire aussi l'attention sur les abords de la descente de la côte du Peu.

Date du prochain Conseil Municipal : à fixer en juin 2018.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 14 mai 2018 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 11 mai 2018

Le Maire,
Christian HENRIET

